

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur-Fraternité-Justice
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et la Lutte contre l'Exclusion
COMMISSION Ad HOC/TAAZOUR



Avis D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
OBJET : TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EQUIPEMENT D'INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES A NBEIKET LAHOUACH ET AUTRES LOCALITES ET R2HABILITATION ET EQUIPEMENT DE 8 PUITTS (Approfondissement, CE de 10 m³/8m et BF) à NBEIKET LAHWACHE – HODH ECHARGUI

Consultation N°57 /2025/Ad-HOC/TAAZOUR/2025

Septembre 2025

Source de financement : Budget TAAZOUR

Année 2025

Vu la référence du PV d'évaluation **cité à l'objet**, la commission ADHOC d'évaluation des offres **propose l'attribution suivante** :

Proposition d'attribution :

La Commission ad hoc propose l'attribution provisoire du marché relatif aux travaux de réhabilitation et d'équipement d'infrastructures hydrauliques dans la localité de Nbeiket Lahouach et dans d'autres localités, ainsi qu'à la réhabilitation et l'équipement de huit (8) puits (approfondissement, château d'eau de 10 m³/8 m et borne fontaine), à Nbeiket Lahouach, Wilaya du Hodh Chargui, au profit de l'entreprise MATP, classée premier moins-disant, dont l'offre a été jugée conforme, pour l'essentiel, aux exigences du dossier de consultation et l'entreprise a été reconnue qualifiée. Le montant corrigé de l'offre retenue s'élève à Dix millions sept cent vingt-cinq mille cinq cent trente-cinq ouguiyas (10 725 534 MRU), toutes taxes comprises, pour un délai d'exécution de trois (3) mois.

Fait à Nouakchott, le 25 Septembre 2025

Recommandé par :

Le Responsable d'appui aux Commissions Adhoc sous seuil



Approuvé par :

Le Secrétaire Général / PI
DIA Mamadou Abdoulaye

